

ensemble,    

AGISSONS

POUR LE

climat

Plan Climat Air Energie Territorial

C'EST QUOI ?

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel. Établi pour 6 ans, il prend en compte **l'ensemble de la problématique climat-air-énergie** autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- L'amélioration de la qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables

Il doit participer à l'atteinte des objectifs que la France s'est fixée en matière de lutte contre le changement climatique et de maîtrise de l'énergie, à travers la Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 :

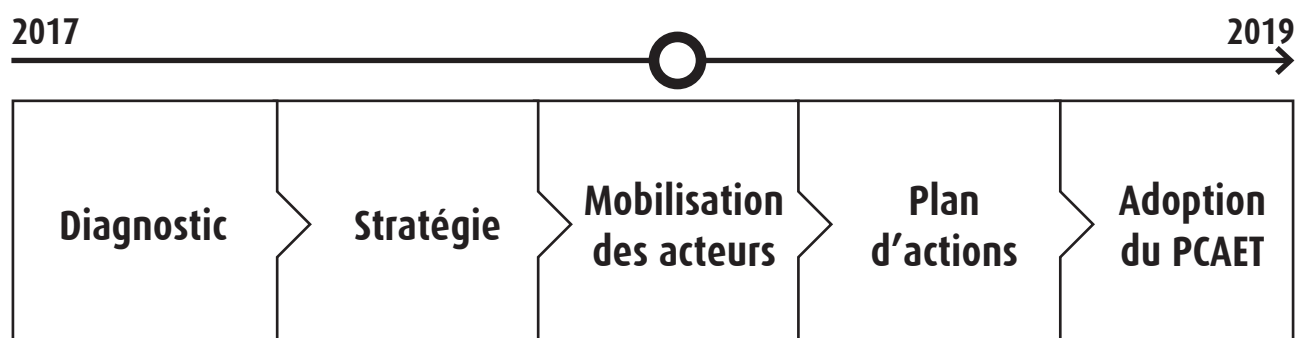
- Réduction de la consommation d'énergies finale de 20 % en 2030 et de 50 % en 2050
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030
- Part des énergies renouvelables dans les consommations énergétiques de 32 % à l'horizon 2030.

PAR QUI ?

La loi confie la mise en place des PCAET aux **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** de plus de 20 000 habitants.
Pour notre territoire, c'est l'agglomération **Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart** qui en a la responsabilité.

COMMENT ?

La loi fixe une méthodologie à respecter, qui repose sur les grandes étapes suivantes :



Les éléments clés du diagnostic

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



2 100 318 T ÉQ CO₂
émises en 2015

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



Les principales sources de la pollution atmosphérique (oxydes d'azote et particules fines) : transports et le chauffage des bâtiments



Une qualité de l'air globalement bonne sur le territoire



Des dépassements de concentration, en particulier en dioxyde d'azote, observés en bordures d'axes routiers importants

BILAN ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE



6 535 250 MWh d'énergies consommées en 2013 (37 % : produits pétroliers ; 34 % : gaz)



383 800 MWh d'énergies produites en 2014

5,9 % des consommations couvertes par la production locale

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



204 700 MWh produites en 2014 (68 % : bois)

3,1 % des consommations couvertes par les énergies renouvelables et de récupération en 2014



Des ressources mobilisables : géothermie, biomasse, incinération des déchets, chaleur des eaux usées...

CHANGEMENT CLIMATIQUE À GRAND PARIS SUD



Une évolution du climat à l'horizon 2100

+2 à +4 °C
+40 journées chaudes par an
+3 mois de période de sécheresse par an



Des conséquences pour le territoire

- Aggravation des canicules (îlots de chaleur, surmortalité...)
- Aggravation des épisodes de fortes pluies (inondations)
- Impacts des sécheresses sur les cultures

RÉSEAUX DE CHALEUR



5 réseaux de chaleur sur le territoire

50 km de réseaux, près de 500 abonnés



Plus de 300 000 GWh de chaleur livrée par an

4 % de la chaleur issue d'énergies renouvelables et de récupération en 2013

Profil Climat Air Énergie de Grand Paris Sud

GRAND PARIS SUD DANS LES GRANDES TENDANCES FRANCILIENNES



- Un impact fort des infrastructures de **transports** et des **consommations énergétiques du résidentiel** sur le climat et la qualité de l'air du territoire.



- Une forte **dépendance** aux énergies fossiles.



- Des **modes de consommations** fortement émetteurs de gaz à effet de serre.



- Un développement et une urbanisation qui rendent **le territoire et la population vulnérables** au changement climatique.

CE QUI DÉMARQUE LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS SUD



Transports

Les leviers pour améliorer la qualité de l'air et réduire l'impact climatique sont difficiles à mobiliser au regard des compétences de l'agglomération.



Logements

Un parc de **logements énergivores** couplé à un fort contraste en termes de revenu médian des ménages :

- > Un territoire sensible à la **fracture énergétique**



Réseaux de chaleur

Un territoire bien desservi en **réseaux de chaleur** par rapport à la situation de collectivités de grande couronne :

- > Des projets et des ambitions en termes de **développement des réseaux** et de **raccordement aux énergies renouvelables et de récupération**



Changement climatique

Un territoire contrasté qui rassemble **toutes les configurations de l'Île-de-France** :

- > Une vulnérabilité au changement climatique en zones urbanisées, identique à celle de la petite couronne
- > Des zones moins urbanisées et des espaces naturels qui atténuent les effets d'îlots de chaleur urbain et d'inondations



Agriculture

Des ambitions et des capacités à agir en faveur de l'**agriculture** et des **circuits courts alimentaires**.



Énergies renouvelables

Des **potentialités** importantes en termes de ressources en **énergies renouvelables**, notamment la filière biomasse et la géothermie.

Enjeux pour Grand Paris Sud

DIAGNOSTIC

PISTES D'ENJEUX

Résidentiel



- 36 % des consommations énergétiques du territoire. 68 % des consommations liées au chauffage des logements, 24 % des logements collectifs raccordés à un réseau de chaleur
- 18 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- 17 % des polluants atmosphériques
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des canicules (baisse du confort d'été dans les logements)

- > Comment réduire la facture énergétique des ménages ?
- > Quels leviers pour développer les énergies renouvelables ?
- > Comment protéger les populations des impacts des canicules ?

Transports



- 34 % des consommations énergétiques du territoire. 98 % des consommations sont des produits pétroliers
- 29 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- 50 % des polluants atmosphériques
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des canicules

- > Quelles politiques locales pour réduire l'impact des transports sur le climat et la qualité de l'air ?
- > Comment favoriser l'accès à la mobilité ?
- > Comment prendre en compte l'impact des canicules sur les infrastructures de transport ?

Tertiaire (public et privé) et Industrie



- 30 % des consommations énergétiques du territoire
- 13 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- 20 % des polluants atmosphériques liées au secteur industriel
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des canicules (baisse du confort d'été dans les bureaux)

- > Comment réduire la facture énergétique et la dépendance énergétique des entreprises ?
- > Quelles mesures mettre en œuvre pour améliorer la performance thermique des bâtiments publics et privés ?
- > Intégrer des prescriptions « approche bioclimatique » dans les projets de construction

Agriculture



- 0,11 % des consommations énergétiques du territoire
- 0,3 % d'émissions de gaz à effet de serre du territoire dues aux activités agricoles
- 700 ktéq CO₂ soit 33 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire dues à la consommation, dont l'alimentation
- 53 % des émissions de NH₃
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des sécheresses

- > Quels leviers pour réduire l'impact des activités agricoles sur le climat et la qualité de l'air ?
- > Comment réduire l'impact des consommations alimentaires sur le climat ?

Axes stratégiques du PCAET de Grand Paris Sud

UNE TRANSITION ÉNERGETIQUE DE PROXIMITÉ QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS

- ▶ Éducation au développement durable
- ▶ Acculturation
- ▶ Mobilisation des ménages (FAEP)
- ▶ Dynamique des acteurs (conférence territoriale)
- ▶ Préservation du cadre de vie et de la santé
- ▶ Lutte contre la fracture énergétique
- ▶ ...

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



Familles à énergie positive

- Des familles volontaires, une opération ludique
- **Un défi : réaliser au moins 8% d'économies d'énergie sans investissement financier**

VERS UNE AGGLOMÉRATION PLUS SOBRE ET RÉSILIENTE

- ▶ Aménagement durable
- ▶ Performance des logements et bâtiments (publics et privés)
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Adaptation du territoire au changement climatique
- ▶ Rafrâichissement urbain
- ▶ ...

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



Plan de Mobilité Interentreprises Évry Sud

Corbeil-Essonnes

- Une stratégie de mobilité durable pour plus de 10 000 salariés
- Un partenariat Grand Paris Sud/Entreprises/Communes



CONTRIBUEZ AU PLAN CLIMAT

DU 10 OCTOBRE AU 10 DÉCEMBRE
RENDEZ-VOUS SUR
planclimat.grandparissud.fr

VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR

- ▶ Énergies renouvelables et réseaux de chaleur
- ▶ Agriculture et circuits-courts
- ▶ Déchets
- ▶ Économie verte/éco-filières
- ▶ Financement participatif
- ▶...

DÉJÀ À
GRAND PARIS SUD



Fermes urbaines

- 2 projets de fermes urbaines à Ris-Orangis et à Moissy-Cramayel
- Des projets portés par les villes, un accompagnement de l'agglomération

DÉJÀ À
GRAND PARIS SUD



Réseaux de chaleur

- Des réseaux raccordés aux énergies renouvelables (géothermie, biomasse,...)
- Vers un schéma directeur pour développer les réseaux et les énergies renouvelables

UNE AGGLOMÉRATION INNOVANTE

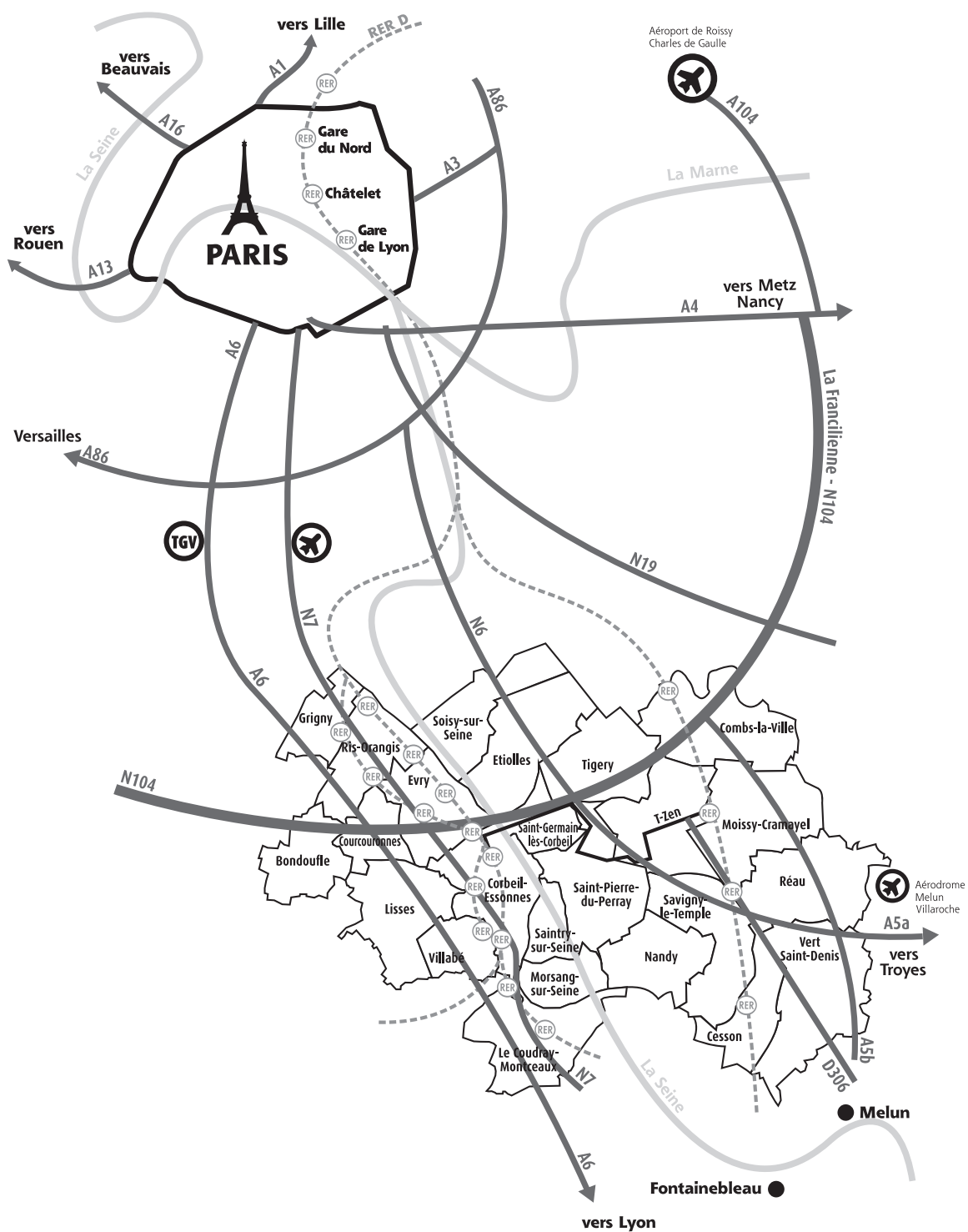
- ▶ Entreprises innovantes
- ▶ Recherche et développement
- ▶ Enseignement supérieur
- ▶ Exemplarité de l'administration
- ▶ Opérations-pilotes
- ▶...

DÉJÀ À
GRAND PARIS SUD



L'agglomération exemplaire

- L'eau des bassins de la piscine de Lisses chauffée grâce à la chaleur des eaux usées
- **L'objectif : réduire de 50% les consommations d'énergie**



Retrouvez toutes les informations sur
planclimat.grandparissud.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
 et de la Maîtrise de l'Énergie



**Plan Climat
 Air Énergie**
 Grand Paris Sud